CICR

Les récents combats et les mouvements de troupes ont forcé des milliers de personnes à se déplacer dans le pays ou à se réfugier dans les pays voisins. Certaines de ces familles commencent aujourd'hui à rentrer, mais elles sont tellement démunies de tout que leurs conditions de vie restent extrêmement précaires. Le CICR et la **Croix-Rouge malienne** continuent de leur porter assistance, notamment en leur fournissant des vivres.

« Nous observons un début de retour des personnes déplacées, notamment dans certaines zones du centre et du nord du Mali, explique Jean-Nicolas Marti, chef de la délégation régionale du CICR pour le Mali et le Niger. Ces familles qui retournent chez elles, tout comme celles qui sont encore déplacées, manquent de nourriture et d'articles de première nécessité. Quant aux familles qui sont restées sur place, elles n'ont plus de ressources à partager. »

Besoins urgents pour les personnes déplacées ou rentrées

« Les personnes qui avaient fui Konna en direction de Mopti et Sevaré commencent à rentrer, observe Philippe Mbonyingingo, chef de la sous-délégation du CICR à Mopti, présent sur place. Mais elles sont dans une situation humanitaire précaire et nous leur avons distribué de la nourriture le 31 janvier dernier. » Au total, plus de 7 200 personnes ont pu bénéficier de l'assistance alimentaire fournie par le CICR et la Croix-Rouge malienne.

Les 30 et 31 janvier derniers, plus de 3 300 déplacés restés à Mopti et Sévaré ont aussi reçu une assistance alimentaire de la part de la branche locale de la Croix-Rouge malienne.

Des déplacements de population sont également rapportés dans la région de Kidal, dans le nord-est du pays. Le 31 janvier, une équipe du CICR s'est rendue à Tinzaouatène, près de la frontière algérienne, afin d'évaluer les besoins des personnes déplacées dans cette région, plusieurs milliers semble-t-il.

« Nous avons déjà fourni une assistance à plus de 15 000 personnes depuis la reprise des combats et nous continuerons cette action d'urgence tant que les besoins perdureront, explique Jean-Nicolas Marti. Nous avons aujourd'hui davantage accès aux zones touchées par les récents combats et nous nous efforçons de répondre le plus rapidement possible aux besoins les plus urgents. »

En ce qui concerne le volet médical de l'aide, la priorité est désormais d'assurer l'accès aux soins pour les populations civiles, déplacées et retournées. Le CICR soutient pour cela les hôpitaux de Gao et Sévaré et six centres de santé installés entre Ansongo et Tombouctou.

Des familles dispersées à cause du conflit

À cause du conflit, de nombreuses familles ont été séparées et dispersées à l'intérieur du Mali et au-delà des frontières. La situation de ces familles dispersées a été aggravée ces derniers jours par la coupure des réseaux téléphoniques dans les principales villes du nord du pays. Le CICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays limitrophes s'emploient à réunir les familles ou à les aider à rétablir le contact.

Le respect du droit international humanitaire : un impératif

Le CICR continue de rappeler à toutes les parties au conflit leurs obligations au regard du droit international humanitaire (DIH), notamment en ce qui concerne la protection de la population civile et des personnes qui ont cessé de se battre. « Nos équipes sur le terrain suivent la situation de près et nous prenons très au sérieux toutes les dénonciations de violations du droit international humanitaire, affirme Jean-Nicolas Marti. « Lorsque les allégations que nous recevons sont confirmées, nous soulevons ces questions au plus vite auprès des parties concernées, dans le cadre d'un dialogue strictement bilatéral et confidentiel, » explique le chef de la délégation régionale du CICR pour le Mali et le Niger.